



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Date : le 18 juillet 2016

Rédacteur : Pierre RAUZADA
Co-président des Droits du piéton
pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : remerciements.

2 Roues / La Métropole – Fiche 02 A

A l'attention de monsieur Gilles VESCO
Conseiller délégué aux Nouvelles Mobilités Urbaines – La Métropole

Monsieur,

Je vous écris pour vous remercier très sincèrement d'avoir relancé le vice-président Pierre ABADIE afin que les pictogrammes-piétons soient tous peints dans la partie piétonne du tunnel Modes Doux de la Croix-Rousse.

En effet, lors de la visite de terrain à l'intérieur du tunnel qui a eu lieu le 15 juillet 2015, mon Association avait proposé ceci : dans la voie réservée aux piétons, il y aurait systématiquement peint au sol un pictogramme-piéton à chaque fois qu'il y avait un pictogramme de cycliste dans la voie réservée aux vélos.

Vous aviez accepté cette proposition.

Or, lors de la réunion Modes Doux du 18 février dernier, j'avais exprimé un réel mécontentement car, plus de sept mois après cette visite et votre accord, rien n'avait été fait par les Services de la Voirie de la Métropole.

Depuis quelque temps, c'est chose faite (voir page 2) et donc votre engagement a été tenu. Aussi, je souhaitais vous remercier très sincèrement de cela.

Je vous adresse, Monsieur le Conseiller métropolitain, mes sincères salutations.

Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Mme Christelle FAMY / La Métropole
- Le Progrès

